



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation au numérique
en santé**

Paris, le 9 décembre 2024



Le co-responsable du numérique en santé

à

Monsieur le Président de la sixième chambre de la
Cour des comptes

Objet : Commentaire sur les observations définitives portant sur la sécurité informatique des établissements de santé

Monsieur le Président,

Je vous remercie de nous avoir transmis le relevé d'observations définitives relatif à la sécurité informatique des établissements de santé. Votre enquête a nécessité une collecte très conséquente d'informations auprès de tous les acteurs concernés, suivie d'une analyse approfondie, que nous souhaitons saluer.

Nous prenons note des recommandations décrites dans le rapport, qui nous semblent pertinentes, certaines d'entre elles demandant cependant une instruction approfondie afin d'en mesurer les enjeux. Nous confirmons en particulier notre engagement à conduire le programme CaRE jusqu'à son terme, en rejoignant la Cour dans son rappel de la nécessité absolue de sécuriser ses financements.

Nous partageons par ailleurs la plupart des constats de la Cour, mais souhaitons apporter quelques précisions sur le rôle essentiel de l'échelon régional dans le programme CaRE.

Les Agences Régionales de Santé (ARS) assurent la communication sur le programme et l'accompagnement des établissements, et notamment dans la primo-analyse des candidatures et de l'atteinte des objectifs sur les appels à financement (même si l'analyse détaillée et la décision reviennent en effet à l'Agence du Numérique en Santé in fine). En outre, les missions des Centres Régionaux de Ressources Cyber (CRRC) leur sont confiées par le biais d'une instruction ministérielle, et non directement aux GRADeS comme indiqué dans le relevé. Les ARS ont le choix de déléguer tout ou partie de ces missions et des budgets correspondants aux opérateurs adéquats, et de fait il s'agit pour la plupart d'entre elles de leur GRADeS, mais cela ne constitue pas une obligation. Certaines ARS n'avaient d'ailleurs pas attendu ces budgets fléchés pour lancer des programmes ambitieux autour de la cybersécurité des établissements de leur territoire.

Je vous remercie une nouvelle fois pour votre écoute et pour la qualité des travaux menés avec vos équipes et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

David Sainati
Co-responsable du numérique en santé
Délégation au Numérique en Santé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DS', written over the printed name and title.